

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	5 (1959)
<b>Heft:</b>	11
<b>Artikel:</b>	A Neuchâtel : on cherche neuchâteloises...
<b>Autor:</b>	Marinette
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-849251">https://doi.org/10.5169/seals-849251</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Cercle Commercial Suisse

10, rue des Messageries, Paris, 10<sup>e</sup>

## COURS DU SOIR 1959.

Les Cours du Soir ont pu reprendre avec le 5 octobre. Jusqu'à la fin

Cours	Jour
Français I .....	Lundi
Anglais I .....	Lundi
Espagnol I .....	Lundi
Français II A ..	Mardi
Allemand II ....	Mardi

Toutes les leçons ont lieu de 20 à 22 heures, sauf le cours du Fran-

du mois, les classes suivantes ont été formées :

Cours	Jour
Sténo franç. I.	Mardi
Anglais II ...	Mercredi
Français III ..	Mercredi
Français II B .	Jeudi
Allemand I ...	Jeudi

çais III, qui a lieu de 19 h. 30 à 21 h. 30.

## Fête de la Saint-Sylvestre

Le Cercle Commercial Suisse a le plaisir d'inviter les membres avec leurs familles à la Fête de la fin d'année qu'il offre maintenant selon sa nouvelle formule, car l'entrée sera gratuite sur la présentation des cartes de sociétaires de l'exercice 1959.

Les portes seront ouvertes à 20 heures 45 et le concert doit débuter à 21 heures 15. Après le concert, il y aura, comme d'habitude, un Bal de Nuit. L'Union Chorale Suisse nous apporte son gracieux concours en présentant ses chants folkloriques et nous avons aussi le plaisir d'entendre son fameux groupe de « Jodlers », sous la direction de M. Jimmy.

Au programme figurent d'autre part : les joyeux jongleurs Gasty, attraction internationale ; la soprano si appréciée, Raymonde Moment, des Grands Concerts de Paris ; le fin ténor Frank Révil, de la Radiodiffusion Française ; la « petite » fantaisiste Claudine Constant, la « grande » vedette de demain ; le chansonnier humoriste Bernard Alny, du « Caveau de la République » ; enfin les rois du rire, Ralph et Coccinel, les fameux clowns des Grands Cirques et de la Radio ; au piano d'accompagnement Germaine George.

Participation aux frais de 400 fr. par personne pour les non sociétaires.

La Brasserie du Cercle, avec son nouveau décor et son nouveau propriétaire, tiendra un restaurant chaud et froid, toute la nuit.

## A Neuchâtel



### ON CHERCHE NEUCHATELOISES...

Préférant les séductions de la nouveauté à la monotonie du déjà-vu, les Neuchâtelois épousent souvent des étrangères, dont l'accent singulier, le teint laiteux ou l'apparente fantaisie leur semblent plus décisifs encore que les charmes de leurs propres compatriotes.

Loin d'être délaissées, comme on pourrait le croire, celles-ci sont au contraire très prisées ailleurs. Notamment en pays vaudois. Parce qu'elles ont les qualités de leurs défauts, les Vaudois contractent volontiers mariage avec des Neuchâteloises : l'énergie et la persévérance dont elles ne savent se départir sont, pour eux, autant de garanties de stabilité et de durée. Parce qu'elles font preuve de sincérité et d'ambition, des Vaudois apprécient aussi en elles les défauts de leurs qualités.

Ceux qui ont su découvrir les vraies vertus des Neuchâteloises se félicitent d'une alliance en tout point judicieuse. Car si elles n'ont pas l'œil bleu des Scandinaves, le geste vif des Méridionales ou l'élégance raffinée des Françaises, les Neuchâteloises possèdent à elles seules un peu de tous leurs attraits respectifs. Ni trop flegmatiques, ni trop bruyantes, elles se méfient de la désinvolture autant que du romantisme.

Elevées dans le respect de certains principes qui font la force des peuples, elles ne méprisent point les leçons du passé. Leur vitalité, toutefois, ne les empêche point d'affirmer leur personnalité ni de se montrer audacieuses à l'occasion. Nullement désagréables au physique, promptes à la répartie, les Neuchâteloises ne renient ni les plaisirs de la toilette, ni ceux de la culture.

Les Vaudois les estiment-ils davantage que les Neuchâtelois ? Prudents comme ils sont, les premiers n'ont garde de crier au succès. Mais lorsqu'ils sont entre eux, bien tranquilles, autour du demi qui leur délie la langue, ils évoquent, avec un lyrisme dont les seconds sont dépourvus, les mérites des filles de la Béroche, du Vignoble et des Montagnes. En affirmant que « ce sont les meilleures », ils ont donné envie à d'au-

## L'UNION SPORTIVE SUISSE

### PRÉPARE

### SON CINQUANTENAIRE

Les jeunes furent nombreux cette année à l'Assemblée générale de l'U.S.S. qui s'est tenue au « Chalet », 5, rue de la Lune, où se réunissent, chaque mardi soir, les sportifs, dans une ambiance très cordiale.

Après avoir accompli toutes les formalités administratives, approuvé les rapports du dévoué Président, M. Carlos Niedermann, et des présidents des diverses commissions sportives, les assistants ont réélu à l'unanimité le Comité sortant et se sont occupés surtout de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Société en 1960. Celui-ci sera fêté avec tout le faste voulu, le samedi 24 mars prochain, à la Maison de la Chimie, par un gala franco-suisse.

L'activité, en 1959, des différentes sections sportives fut souvent entravée par les difficultés de recrutement d'éléments jeunes, nos compatriotes venus de Suisse rentrant généralement au pays après un stage à Paris, ce qui désorganise les équipes. Notons toutefois que la section de tennis a pris sa revanche et a battu sur son terrain la « Ciba » de Bâle et le Tennis Club de Thoune qui leur avaient infligé une défaite en 1958. C'est de bon augure à la veille d'un Cinquantenaire et cela prouve que l'U.S.S. cherche à maintenir la tradition de la « belle époque ».

R. V.

tres de les imiter. C'est pourquoi, aujourd'hui, maint jeune Vaudois éprouve le désir de prendre femme en pays neuchâtelois et nombre de pères, sans doute mûris par l'expérience, y cherchent « la » main qui tiendra fermement celle de leur fils...

MARINETTE,  
Feuille d'Avis de Neuchâtel.

★ ★ ★

## A Genève

### LES LAUREATS DU 15<sup>e</sup> CONCOURS INT. D'EXECUTION MUSICALE GENEVE, 1959

Des 201 candidats qui se sont présentés aux examens éliminatoires du 15<sup>e</sup> Concours int. d'exécution musicale de Genève 1959, 80 ont été admis à la seconde épreuve publique et 16 à la troisième avec orchestre. Celles-ci ont pris fin le vendredi 2 octobre. Un public nombreux a suivi, jour après jour, ces concours avec grand intérêt. Les 42 jurés, sous la présidence de M. Henri Gagnebin, ont pu constater que le niveau des exécutions a été très élevé, surtout dans les catégories hautbois, alto, piano et sonates pour piano et violoncelle ; parmi les lauréats se trouvent même quelques talents remarquables.

#### Les résultats du concours

Hautbois : 1<sup>er</sup> prix de 1.000 fr. à l'unanimité : M. Heinz Holliger (Suisse, Langenthal) ; 1<sup>er</sup> prix de 1.000 fr. : M. Jacques Vandeville (France, Paris) ; 2<sup>e</sup> prix de 500 fr. : M. Peter Fuchs (Suisse, Zurich) ; médailles : MM. Klaus Ebach (Allemagne, Wissen), Michel Piguet (Suisse, Genève), Maurice Bourgue (France, Avignon) et Michel Descarsin (France, Soissons) ; diplômes : MM. Laszlo Bohr (Hongrie, Budapest), Jacques Costarini (France, Nice), Louis Gilis (Belgique, Louvain), Edy Guti (Roumanie, Bucarest), Bernard Hennequin (France, Reims) et Sergio Possidoni (Italie, Milan).

Trompette : Pas de 1<sup>er</sup> prix ; 2<sup>e</sup> prix de 500 fr. à l'un. : M. Bernard Jeannoutot (France, Paris) ; 2<sup>e</sup> prix de 500 fr. : M. Jean Mossiat (Belgique, Gesves) ; médaille : M. Roger Jeanmarie (France, Clichy) ; diplômes :

MM. Lorenzo Loi (Italie, Gênes) et Werner Roelstraete (Belgique, Lauwe).

Alto : Pas de 1<sup>er</sup> prix ; 2<sup>e</sup> prix de 600 fr. à l'un. : M. André Vauquet (France, Hazebrouk) ; 1<sup>re</sup> médaille à l'un. : M. Martin Fischer (Allemagne, Berlin) ; médaille à l'un. : M. Erwin Schiffer (Hongrie, 's Hertogenbosch) ; médaille : Mme Dawia Frey-Binder (France, Paris) ; diplômes : M. Claude Lelong (France, Paris), Mme Janine Linale-Lutzkanoff (France, Caen), M. Claude Navreau (France, Valenciennes), Mlle Irmeli Rawson (Angleterre, Londres) et M. Jean Rieber (Suisse, Wittenbourg).

Sonates piano-violoncelle : 1<sup>er</sup> prix de 2.000 fr. : Mme Danièle Dechenne et M. Jean Decroos (France) ; 2<sup>e</sup> prix de 1.000 fr. : MM. Paul Helmer et Werner Taube (Canada-Allemagne) ; médaille à l'un. : Mlles Joanna de Keyser et Marilyn Neeley (U.S.A.) ; médaille : MM. Stanislav Apolin et Radoslav Kvapil (Tchécoslovaquie) ; diplômes : Mlles Geneviève Boneu et Aleth Lamasse (France), Mlle Anne-Marie Bouan et M. Jean-Louis Hardy (France) et Mlle Ingeborg Schneider et M. Franz Amann (Allemagne).

Chant femmes : Pas de 1<sup>er</sup> prix ; 2<sup>e</sup> prix de 600 fr. : Mlle Lois Laverty (U.S.A., Harrisburg) ; 1<sup>re</sup> médaille : Mme Sara Baum (U.S.A., New-York) ; médailles : Mlles Barbara Altmann (U.S.A., New-York), Maria Grazia Ferracini (Italie, Lecco), et Clelia Baez-Finol (Vénézuela, Caracas) ; diplômes : Mmes et Mlles Luisa Discacciati (Italie, Rome), Ilse Hinrichs (Allemagne, Hambourg), Martha Kessler (Roumanie, Timisoara), Yolanda Martinez-Roman (Nicaragua, Managua), Giovanna Melas (Italie, Villasor), Krystyna Radek (Pologne, Katowice), Simone Rist-Rochefort (France, Casablanca), Susana Rouco (Argentine, Buenos-Aires) et Dina Soresi (U.S.A., New-York).

Chant hommes : Pas de 1<sup>er</sup>, pas de 2<sup>e</sup> prix ; 1<sup>re</sup> médaille à l'un. : M. Jens Flottau (Allemagne, Hambourg) ; 1<sup>re</sup> médaille : M. Cornel Finateanu (Roumanie, Cluj) ; médailles : MM. Robert Moulson (U.S.A., Cleveland) et Douglas Miller (U.S.A., San Francisco) ; diplômes : MM. James Lowe (U.S.A., Arabi) et Jacques Villisech (France, Levallois-Perret).

Piano femmes : Pas de 1<sup>er</sup> prix ; 2<sup>e</sup> prix de 600 fr. à l'un. : Mlle Catherine Silie (France, Rouen) ; 2 médailles ex-æquo à l'un. : Mlles Françoise Thinat (France, Gien) et Blanca Uribe (Colombie, Bogota) ; médailles : Mlles Yoko Sasaki (Japon, Osaka-Fu), Violette Bréguet-Safarian (Suisse, Genève) et Arlette Zonatti (France, Paris) ; diplômes : Mmes et Mlles Adu Frederica Faiss (Allemagne, Stuttgart), Herta Kern (Autriche, Vienne), Annie Petit (France, Paris), Merete Westergaard (Danemark, Fruens Bøge) et Janice Williams (Angleterre, Edgware).

Piano hommes : 1<sup>er</sup> prix de 1.200 francs à l'un. : M. Jean-Paul Séville (France, Oran) ; 2<sup>e</sup> prix de 600 fr. : M. Michael Ponti (U.S.A., Freiburg i.Br.) ; 2 médailles à l'un. : MM. Siegfried Stöckigt (Allemagne, Berlin) et Hans Dercksen (Pays-Bas, Barendrecht) ; médaille : M. Jürg Wyttensbach (Suisse, Berne) ; diplômes : MM. Philip Lévy (Afrique du Sud, Johannesburg), Jürgen von Oppen (Allemagne, Bernburg) et Francesco Zaza (Suisse, Siviriez).

★ ★ ★

Mme Dechenne, Mlles Laverty et Silie, MM. Decroos, Holliger, Mossiat, Séville, Vandeville et Vauquet furent les solistes du concert final des lauréats, samedi 3 octobre, sous la direction de M. Jean Meylan, avec l'Orchestre de la Suisse romande. La distribution des prix était présidée par MM. Edouard Chamay, Conseiller d'Etat ; Pierre Bouffard, Conseiller administratif de la Ville de Genève ; Edouard Vodoz, chef de section au Département fédéral de l'Intérieur ; Ferdinand M. Dufour, premier adjoint au Département politique fédéral ; Ernest Ansermet, directeur de l'Orchestre de la Suisse romande ; René Dovaz, directeur de Radio-Genève ; Samuel Baud-Bovy, président de l'Association des musiciens suisses, et Henri Gagnebin, président du concours.

Le prix du Conseil fédéral suisse de 1.000 fr. a été décerné, pour la première fois, à M. Holliger ; le prix d'un mécène américain de 1.000 fr. au duo Dechenne-Decroos ; le prix Henri Ghez de 600 fr. a été attribué à Mlle Silie, et le prix Ernest Schelling, de 1.500 fr., à M. Séville.